

Séance du 14 février 2013

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC

**Objet : Nombre de sièges attribués aux représentants des usagers au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail-CHSCT.**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 14 février 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

*Vu le décret n° 2010-571 du 24 avril 2012 relatif au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'enseignement supérieur ;*

Le quorum étant atteint,

*M. le Président donne la parole au Directeur Général des Services qui présente au conseil la proposition d'attribuer 2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants aux représentants des usagers au sein du CHSCT.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE DES VOIX, ATTRIBUE 2 SIEGES AUX REPRESENTANTS DES USAGERS AU SEIN DU CHSCT.**

Fait à Valenciennes, le 20 février 2013

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 13/03/2013